



## Le dernier des Peaux-Rouges

Jacques Rousseau, M.S.R.C.

Numéro 27, 1962

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1079894ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1079894ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Les Éditions La Liberté

### ISSN

0575-089X (imprimé)

1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Rousseau, J. (1962). Le dernier des Peaux-Rouges. *Les Cahiers des Dix*, (27), 47–76. <https://doi.org/10.7202/1079894ar>

# Le dernier des Peaux-Rouges

PAR JACQUES ROUSSEAU, M.S.R.C.

Quand Shanawdithit<sup>1</sup> mourut en demi-captivité à Terre-Neuve, en 1829, avec elle disparaissait l'ultime rejeton des Peaux-Rouges, les seuls vrais. Les Béothuks furent les premiers indigènes du Canada en contact avec les Européens aux jours de la découverte. L'île comptait alors une maigre population de Sauvages, maquillés d'ocre rouge, une pratique guère répandue sur le continent américain. Et depuis, le nom impropre de Peaux-Rouges<sup>2</sup> reste attaché à l'ensemble des Amérindiens, qui ont cependant la peau cuivrée des Asiatiques.

La race rouge ? un vieux poncif des manuels d'histoire et de géographie ! Amérindiens et Jaunes sont de race mongolique. Sans doute, certains traits les distinguent; mais il arrive que des groupes asiatiques, ou des tribus d'Amérique, soient plus distants l'un de l'autre qu'Amérindiens et Asiatiques, pris dans l'ensemble.

Les vaisseaux anglais et français, venus après Cabot dans le nord de l'Amérique, faisaient escale à Terre-Neuve pour se ravitailler en eau douce. Dans ce territoire, ballotté entre deux puissances, qui occupèrent alternativement le fort de Plaisance, personne n'a tenté de civi-

---

1. Sur la foi d'un ouvrage de Diamond Jenness, *The Indians of Canada*, National Museum of Canada, 446 pp. 1932; 4e édition, 452 pp., 1958; (vid. pp. 265-267), j'avais écrit *Shawanahdit*, au lieu du nom exact *Shanawdithit*, dans une étude antérieure (Rousseau, Jacques, "Les premiers Canadiens", *Cahiers des Dix*, 25 : 9-64. 1960. vid. pp. 39-40). Il s'agissait d'une erreur de transcription de Jenness. J'aurai d'ailleurs des griefs plus sérieux à lui imputer. Je tiens d'autre part à signaler ici que la 4e édition de Jenness, parue alors que j'étais directeur du Musée de l'Homme à Ottawa, est précédée d'une préface signée de mon nom. Je n'avais jamais écrit ni lu ce texte, rédigé hors de ma connaissance, et qui m'a été imputé sans consultation préalable par la direction du ministère intéressé. La préface, sans doute, n'a rien de répréhensible, mais on ne saurait dire la même chose du procédé, nullement étrange pour qui connaît bien le milieu. Il est néanmoins révélateur de la compétence de certains fonctionnaires supérieurs d'Ottawa.

2. Dans la présente étude, *Peau-Rouge* désigne uniquement les Béothuks.

liser les naturels. Ceux-ci se retirèrent de la presqu'île d'Avalon, quand s'établit la première colonie terre-neuvienne; mais bientôt des pêcheurs sédentaires occupèrent le littoral du nord de l'île. Leurs contacts avec les Béothuks furent hostiles. Devenus la cible des colons anglo-saxons et des Micmacs des Maritimes, les Béothuks disparurent jusqu'au dernier.

Pour les connaître, il faut recourir à l'ouvrage de Howley, rédigé vers 1885, mais publié en 1915,<sup>3</sup> un recueil indigeste, et pourtant précieux, où l'auteur a rassemblé autant que possible tout ce que l'on savait de ces Indiens, écrits ou manuscrits, sans oublier les moindres potins de contemporains des derniers Béothuks, et qui vivaient encore quand l'ouvrage prit forme.

Les pérégrinations dans les archives de France et dans les bibliothèques m'ont conduit à des documents inédits et des sources écrites encore inexploitées. En les présentant, j'ai cru utile de faire le point sur ce peuple, le seul à ma connaissance qui fut l'objet de génocide au Canada. Cela permettra en même temps de corriger des textes tendancieux du *Handbook of American Indian*<sup>4</sup> et de Diamond Jenness.<sup>5</sup>

---

3. Howley, James P.: "The Beothucks or Red Indians, the aboriginal inhabitants of Newfoundland". 348 pp., 10 croquis hors texte et quelques dessins dans le texte, Cambridge (University Press), 1915. — C'est cet ouvrage qui a servi de base unique au court texte de Jenness sur les Béothuks, inclus dans ses *Indians of Canada*, et à tout ce qui s'est écrit sur les Béothuks depuis 1915. — Egalement basé sur Howley, le récit romancé suivant: English, Arthur.: *The vanishing race*, 154 pp., Montréal (Editions Edouard Garand) 1927. — Le recueil de Howley comprend les textes publiés antérieurement dans des volumes et journaux, la correspondance officielle à leur sujet, des relations inédites d'explorateurs partis à la recherche des derniers Béothuks, les actes du *Beothuk Institute*, fondé par le philanthrope anglais W. E. Cormack, dans un ultime effort pour sauver cette ethnie.

4. *Handbook of American Indian North of Mexico*. Edited by F. W. Hodge. Smithsonian Institution, Bureau of American ethnology, 2 vol., 972-1221 pp. Washington 1907-1910. Vid. pp. 141-142, article intitulé *Beothukian family*, par J. N. B. Hewitt et A. S. Gatschet.

5. L'ouvrage de Jenness, *The Indians of Canada* (vid. note 1), très intéressant d'autre part et contenant une excellente documentation, mériterait d'être traduit en français. Je l'ai vainement proposé quand j'étais directeur du Musée de l'Homme, à Ottawa, et l'opposition, en cette circonstance, n'est pas venue d'Anglo-canadiens.

## LA DÉCOUVERTE DES BÉOTHUKS

Les Cabot ont peut-être rencontré des indigènes à Terre-Neuve, en 1497-1498, mais nous n'en savons pas assez pour leur imputer la découverte des Béothuks. Il en est de même pour l'expédition Verazzano en 1499.

En 1499, après avoir touché Terre-Neuve où les glaces le retiennent du 11 au 21 mai, Cartier double la côte septentrionale de l'île et atteint Blanc-Sablon. Dans ce pays qu'il estime être « la terre que Dieu donna à Cayn », il rencontre les premiers indigènes américains :

« Il y a des gens à ladite terre, qui sont assez de belle corpulence, mais ilz sont gens effarables et sauvages. Ilz ont leurs cheveulz liez sur leurs testes, en faczon d'une pougnye de fain teurcé [ : une poignée de foin tordue ], et ung clou passé parmy, ou aultre chosse; et y lient aucunes plumes de ouaiseaulx. Ilz se voistent [ : vêtent ] de peaux de bestes, tant hommes que femmes; mais les femmes sont plus closes et serrées en leursdittes peaux, et sçaintes par le corps. *Ilz se paingent de certaines couleurs tannées.* Ilz ont des barques en quoy ilz vont par la mer, qui sont faictes d'escorche du bouays de boul [ : bouleau ] o quoy ilz peschent force lousps marins. Dempuis les avoir veuz, j'ay seu que là n'est pas leur demeurence, et qu'ils viennent des terres plus chaudes, pour prandre desdits lousps marins et aultres choses, pour leur vie. »<sup>6</sup>.

Ces sauvages peints d'ocre, — « certaines couleurs tannées », — sont presque sûrement des Béothuks, comme le sont les autres indigènes rouges rencontrés par des voyageurs abordant par la suite la rive terre-neuvienne.

En 1499,<sup>7</sup> le capitaine Richard Whitbourne écrit : « The natives in it are ingenious, and apt by discreet and moderate government, to be brought to obedience... »

Après 1499, alors que sir Humphrey Gilbert prit possession de l'île au nom de l'Angleterre, les références deviennent plus fréquentes.

6. Biggar, H. P. *The voyages of Jacques Cartier*. Publications of the public archives of Canada, No 11, 330 pp., 1924. (vid. pp. 22-23)

7. Ouvrage imprimé en 1499, cité d'après Howley.

L'érudit Joann de Laet,<sup>8.</sup> en 1633, résume dans l'*Orbis novus* l'ensemble des connaissances, à la réalité maigres, sur l'ethnographie béothuk : « *Statura corporis sunt mediocri, capillis nigris, lata facie, simis nariibus, grandibus oculis; mares omnes sunt imberbes; uterque sexus non modo cutem sed et vestimenta rubrica quadam tingit... Mapalia quaedam atque humiles casas incolunte lignis in orbem dispositis et in fastigio conjunctis... Vagi saepius habitationes mutant.* » (« Ils sont de taille moyenne, les cheveux noirs, la face large, le nez camus, les yeux grands; les hommes sont tous imberbes; les individus des deux sexes s'enduisent la peau et teignent leurs vêtements d'un certain rouge; ils habitent des huttes et d'humbles cabanes faites de tiges de bois groupées en cercle et réunies en faisceaux... Ces nomades déplacent souvent leurs habitations. »). Près d'un siècle plus tard, l'auteur de la *Relation par lettres de l'Amérique septentrionale* (1709-1710)<sup>9.</sup> écrit ce texte qu'ont méconnu les historiens des Béothuks :

« C'est vers cet endroit qu'habitent les sauvages que nous appelons des *rouges* parce qu'ils sont mattachés de cette couleur depuis les pieds jusqu'à la teste; si tost qu'ils voient un Européen, ils prennent la fuite et on ne peut les joindre.

« Ils se servent de canots d'écorce de bouleau et leurs cabanes sont faites comme celles des autres sauvages; mais avec plus de solidité, car toutes les traverses sont clouées et liées d'un fil caret;<sup>10.</sup> les chaloupes des pêcheurs qu'ils pillent et qu'ils bruslent les fournissent de cloux et de ce fil.

« Ils font des trous en terre pour se coucher, et de la manière dont ils sont faits, il faut qu'ils y reposent ayant le corps à peu près tourné comme les chiens l'ont quand ils dorment. »

---

8. Les auteurs cités sans références, notamment Buchan, les deux Cartwright et Cormack, le sont d'après les textes reproduits par Howley. (vid. note 3, supra).

9. Anonyme. *Relation par Lettres de l'Amérique septentrionale*. (Années 1709 et 1710). Editée et annotée par Camille de Rochemonteix, 221 pp., Paris, 1904. (Vid. pp. 208-210).

10. "Fil caret" ou plus exactement *fil de caret*, "gros fil qui sert à fabriquer les cordages pour la marine", le nom *caret* désignant le dévidoir à l'usage des cordiers.

J'anticipe peut-être sur la suite de mon histoire, mais un commentaire s'impose ici. Puisque les Béothuks pillaient les Blancs pour retirer les clous et les cordages des barques, dont ils avaient grand besoin, il était tout indiqué d'organiser le troc et de leur offrir ces articles de première nécessité.

Le lieutenant John Cartwright, dans le récit de son voyage de 1768,<sup>11</sup> explique ainsi le nom des Peaux-Rouges : « The epithet *Red Indian* is given to these Indians from their universal practice of colouring their garments, their canoes, bows, arrows and every other utensil belonging to them with red ochre. » Son frère George, après son voyage de 1770,<sup>11</sup> complète cette explication : « These Indians are called Red from their custom of painting themselves and everything belonging to them with red ochre. »

J'ai tenu à citer ces auteurs pour insister sur un point, les Peaux-Rouges sont les Indiens de Terre-Neuve qui se maquillent d'ocre rouge et teignent toutes leurs possessions avec ce pigment. Si l'on donne parfois le nom de Peaux-Rouges aux autres Amérindiens, c'est uniquement par extension.

### QUE SONT LES HOMMES ROUGES ?

La vie amérindienne, à la naissance de la Nouvelle-France, nous est connue par les relations minutieuses des fondateurs et des voyageurs, — Champlain, Lescarbot, d'autres, — et des premiers missionnaires, qui leur consacrent de véritables traités. Le *Grand voyage au pays des Hurons* du récollet Sagard nous initie à leurs us et coutumes; les Jésuites Le Jeune, chez les Montagnais, et Jean de Brébeuf, en pays huron, font oeuvre systématique. Intéressé à l'hypothèse, Lafitau, comme d'ailleurs Lescarbot, dépasse le stade ethnographique pour aborder la filiation culturelle et l'origine des peuples. Ce sont des prosélytes d'abord préoccupés des âmes, mais leur curiosité scientifique et leur culture humaniste n'auraient pas déparé les chaires des grandes universités d'Europe. Missionner et chercher, pour eux, répond au même souci de Vérité. Alors que les sciences anthropologiques n'existent pas

---

11. Cités d'après Howley. La relation de George Cartwright a été publiée en 1792 pour la première fois.

encore dans le vieux monde, Champlain, Sagard, Le Jeune, Brébeuf créent l'ethnographie canadienne, Lescarbot, Lafitau, l'ethnologie nord-américaine.

Rien de tel en pays béothuk. Aucun missionnaire n'y pénètre et le seul Blanc à la ronde, pêcheur inculte et pourri de préjugés ethniques, ne voit dans l'indigène qu'une cible plutôt qu'un être à comprendre. Une cible dressée au-dessus des ronces, et difficile à camoufler, offre sans doute un intérêt cinématographique plus palpitant que la poursuite des bêtes rampant dans les herbes. Les maigres renseignements au sujet du Béothuk proviennent des récits laconiques de pêcheurs timorés et hostiles, ou des relations d'explorateurs partis trop tard à sa recherche et ne trouvant le plus souvent que des camps abandonnés. Tout le reste vient d'un unique informateur, Shanawdithit, qui apprit l'anglais en captivité, et qu'interrogèrent des personnes de bonne volonté, mais sans aucune préparation à l'enquête ethnographique. En confrontant les documents fragmentaires et épars, jetés en vrac par Howley, et les autres sources à ma disposition, on arrive néanmoins à tracer une esquisse sommaire du Peau-Rouge disparu.

*Anthropologie physique.* Cartier écrivait qu'ils « sont assez de belle corpulence. »<sup>12</sup>. ce que Hakluyt traduit par « there are men of an indifferent good stature and bignesse. »<sup>13</sup>. Joann de Laet, inspiré probablement du texte de Cartier, écrit « *statura corporis sunt mediocri.* »<sup>12</sup>. Plus tard, des pêcheurs effrayés leur ont attribué une stature extraordinaire. Plus que la peur provoquée par la rencontre du minable Indien, la crainte de la justice a joué peut-être le rôle de verre grossissant. Le procès-verbal qui souligne « l'attaque sournoise » d'un Sauvage, — géant au surplus, — se présente déjà comme une justification. Bachelot de la Pylaie,<sup>14</sup> pour sa part, les considère petits. La taille des femmes béothuks qui connurent la captivité, — Demasduit en 1819, puis Shanawdithit, sa mère et sa soeur quatre ans plus tard, — n'offre rien hors de l'ordinaire.

---

12. Texte cité plus haut.

13. Hakluyt, Richard. *The voyages, traffiques and discoveries of foreign voyagers.* Edition J. M. & Sons Ltd., London, 10 volumes, 1927-1928. Vid. vol. 9, p. 378.

14. Bachelot de la Pylaie, lettre de 9 pp. à M. de Jussieu, datée de l'île "St-Pierre Miclon", le 10 novembre 1819. Renferme un court passage sur les Hommes rouges. Vu son intérêt ethnologique, tout le texte relatif aux Amérindiens, — et inédit, — est cité en annexe.

On attribue parfois une peau blanche à ces indigènes. Mais comment s'en rendre compte à travers le masque d'ocre rouge ? Sans doute, les figures démaquillées des captives n'avaient pas le teint halé de personnes exposées sans fard au soleil ! Le visage exsangue de sauvagesses mal nourries, malades et angoissées, ne s'ornait guère de couleurs. L'espoir longtemps entretenu de trouver dans le Béothuk le descendant des colons Norsemen du Vineland a pu contribuer aussi à blanchir les épidermes. Il reste néanmoins un témoignage sérieux, celui de David Buchan (1810-1811)<sup>8</sup> et basé sur l'observation d'une seule femme. Les commentaires précédents restent valables. Ou bien celle-ci s'était maquillée d'ocre jaune plutôt que d'ocre rouge. Enfin aucun trait héréditaire n'est uniforme pour l'ensemble d'une population, mais au contraire chacun fait l'objet de fluctuations.

D'autres caractéristiques se dégagent du portrait au crayon de Shanawdithit. Son nez camus et d'autres traits en font une mongolique typique, quand l'Algonkien, fréquemment, a le nez aquilin.

Le texte de Joann de Laet précité résume l'ensemble de nos connaissances sur les caractères physiques des Béothuks et les observations subséquentes n'y ont guère ajouté. On connaît également un portrait de Demasduit, mais trop vague pour nous renseigner.

*Vêtement et ornementation.* Cartier (1534)<sup>12</sup>, David Buchan (1810-1811), W.E. Cormack (circa 1828)<sup>8</sup> permettent de reconstituer le costume, une tunique de fourrure, — poil contre le corps en hiver. — Ce fourreau non ajusté fait de deux peaux, sans manches ni boutons, couvre les épaules; mais pour tirer l'arc le chasseur se libère les bras en rabattant la partie supérieure, pendant qu'une ceinture retient la base. L'ample col de fourrure, servant de capuchon par mauvais temps, consiste en lisières alternées de loutre et de cerf. Les manches séparées, les jambières et les mocassins, ressemblent à ceux des Algonkiens. L'été on va souvent pieds nus. La mère porte une tunique avec capuchon plus ample pour loger le bébé, un trait caractéristique de l'anorak des Esquimaudes. Faute de renseignements précis, on ne peut conclure à une origine commune.

L'ocre mélangée à l'huile teint leur corps, le vêtement, tous les objets. A l'époque de la découverte, d'autres Amérindiens utilisaient



ce pigment, mais jamais de façon aussi générale. Pour trouver ailleurs pareil usage, il faut remonter à l'homme préalgonkien des vieilles strates archéologiques du nord-est du continent.

*Habitation.* La demeure nous est connue par des dessins de Shanawdithit et des relations de John Cartwright (1768), David Buchan (1810-1811) et W.E. Cormack (1828).<sup>8</sup> La tente la plus simple consiste en perches inclinées, attachées à deux cerceaux de tailles différentes, et recouvertes d'écorce de bouleau ou parfois de peaux de caribous. Sauf par la forme conique évasée, la tente à cerceaux ressemble à la tente tremblante des rites algonkiens.

La maison la plus élaborée, carrée, pentagonale, ou octogonale, de vingt pieds de large parfois, comportait des colombages de sapin de douze pieds de haut, légèrement amincis sur deux faces, avec des poteaux d'angle plus solides et des montants de porte surmontés souvent d'un chapiteau sculpté. Cormack, qui fournit ce renseignement, ne décrit pas la sculpture. On remplissait de mousse les interstices, avant de lambrisser la demeure d'écorce de bouleau ou de peaux de caribous. Au toit conique, ouvert au centre pour l'échappement de la fumée, on substituait parfois un toit incliné sur deux faces, si l'on en croit un croquis de Shanawdithit. Le toit comportait deux couches d'écorce de bouleau, séparées par un matelas isolant de mousse. Autour du trou de cheminée, on posait de l'argile. A l'intérieur, des poutres transversales servaient de grenier. D'autres maisons, vues par Buchan, larges de 22 pieds, avaient des murs droits de quatre pieds de haut, sous un toit conique.

Le feu de camp occupait le centre de la demeure, entouré d'alvéoles rayonnantes, légèrement creusées dans le sol et tapissées de branches de sapin, où l'on reposait à raison d'une personne par nid. Dans ces couches trop courtes, le dormeur devait rester assis, suivant l'opinion de Cormack, mais l'auteur de la *Relation par lettres*<sup>9</sup> pense plutôt qu'il se peletonnait comme un chien.

A proximité des tentes, des entrepôts où les chasseurs accumulaient des caribous fumés, des caisses de gras, du poisson boucané. L'un de ces magasins, renfermant plus d'une centaine de cervidés, mesurait quarante pieds de diamètre. Il est à présumer que ces réserves desservaient la bande entière, mais on ignore si le boucanage se faisait sur place.

Pour obtenir le feu, deux morceaux de pyrite frappés dégageaient une étincelle captée au moyen d'une touffe de duvet de geai bleu. Il s'agit d'une technique bien connue des Micmacs de Terre-Neuve. Rien n'empêcherait toutefois qu'elle soit commune également aux Béothuks. Comme les Algonkiens, ils ont pu connaître d'autres méthodes.

La tente, avec ses alvéoles à dormeurs, présente un trait inconnu des autres indigènes américains.

*Transport.* Les plus anciens témoignages laissent croire que le Béothuk ignorait le chien domestique. Tous, sauf un, sont catégoriques à ce sujet. En effet, lors de la capture de Demasduit, en 1819, on aurait vu dans un wigwam une chienne avec ses chiots; mais cela se passait trois siècles après la découverte des Peaux-Rouges. Malgré leurs rares contacts avec les Blancs, ils ont connu une certaine acculturation européenne. Ainsi, la *Relation par Lettres*<sup>9</sup>. (1709-1710) remarque que la cause principale des larcins réside précisément dans leur désir de clous et de cordages, utiles pour la fabrication des demeures. Autrefois, ils devaient se contenter de babiche, de lanières d'écorce de saule et de watap, — des racines de conifères, — matériaux de courte durée. L'absence de chien, caractéristique probable des premières migrations mongoliques en Amérique, constituerait un élément culturel fondamental.

A part le canot, nous ne connaissons à peu près rien des moyens de transport de l'Homme Rouge en hiver. La seule présence des raquettes, de la tobogane et du traîneau ne serait pas nécessairement démonstrative. Il pourrait s'agir d'emprunts des Micmacs, avec lesquels les Béothuks eurent jadis des relations amicales. Leur traîneau pourrait dériver aussi du kometik esquimau. Enfin, ils ont pu posséder des véhicules bien à eux.

Nous sommes mieux renseignés, par contre, sur la structure du canot, qui diffère vraiment des autres embarcations amérindiennes. Il a des flancs surélevés dans la partie centrale, ce qui lui donne un profil de croissant de lune muni d'une protubérance centrale. Banks<sup>15</sup>. pré-

15. Banks, Sir Joseph. Copy of Journal of a voyage to Newfoundland & Labrador commencing April ye seventh & ending November the 17th 1766. ms. British Museum (National History). Copy by Sophia Bank, 120 pp. — 1, 1772. — Une autre copie, celle de W. J. Anderson (104 ff.), se trouve dans les collections du Kew Botanical Garden. — L'original du journal de Banks est conservé à Adelaïde. — La partie du ms concernant les Béothuks est reproduite en annexe.

tend, — ce que ne confirme aucun autre auteur, — que les deux lèvres se referment pour faciliter le portage. Je me figure mal l'opération; à moins que les Béothuks n'aient transporté leur esquif comme les Esquimaux leur kayak. Banks a peut-être mal compris son unique informateur. Si le canot se portait à l'envers comme les autres, les lèvres servaient peut-être à retenir le bagage; le procédé, toutefois, exigerait un homme à chaque bout de l'embarcation au lieu d'un seul au centre.

Le canot, de seize à vingt pieds de long, comportait une charpente légère en clayonnage recouverte d'écorce de bouleau, cousue avec du nerf de caribou ou un autre matériel fibreux. Des barres transversales, — une au centre, une près de chaque bout, — maintenaient l'ouverture béante. Avec sa carène aiguë et non à fond plat, la pirogue aurait facilement versé sur le côté si un ballast de cailloux, recouvert de mousse et de branchages, ne l'avait maintenue en position.

Au besoin, on substituait à l'écorce de bouleau des peaux de caribous étirées, — épiderme en dedans, — et lacées au bordage avec de la babiche.<sup>16</sup> La peau crue pourrissait dans l'eau, mais se fendillait à l'air; elle exigeait un fréquent remplacement au moins tous les trois mois. Les anciens Malécites des Maritimes utilisaient des canots semblables, en peau d'original, à la fin de l'hiver. En outre, Jean Michéa<sup>17</sup> a donné une excellente description de ceux qu'emploient encore des Athapascans du Nord-ouest revenant de la montagne après la chasse. Chez les Amérindiens du continent, c'est toujours une nacelle temporaire, mais le témoignage de C.W. Cormack (1822)<sup>8</sup> en fait une embarcation usuelle chez les Béothuks. Au surplus, celle-ci était littéralement imprégnée d'ocre rouge.

---

16. C'est là la première mention de canots en peaux de caribous. Le caribou des bois (*Rangifer caribou*) était le seul membre de la famille des cervidés à Terre-Neuve avant 1870. Renseignement dû à l'obligeance de David Quinton, un biologiste du gouvernement terre-neuvien.

17. Michéa, Jean. "Les Chitra-Gottinéké, groupe athapascan des Montagnes Rocheuses". *Journal de la Soc. des Américanistes*, N. Série, 48 : 197-235. 1959. Antérieurement ont paru de brèves descriptions ou mentions du canot de peau d'original dans Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle-France*; Petitot, E. *Quinze ans sous le cercle polaire*. Paris 1889 (voir p. 276). Jenness, Diamond, *Indians of Canada*. Camsell, Charles, *Son of the North*, Toronto 1954, (voir pp. 48-49). — Beaver, Winter issue, 1959 (pp. 44-45.) Quelques photos par James A. Bend. Sur les canots de peaux de cervidés des Amérindiens, voir aussi Rousseau, Jacques, "Etude sur la biogéographie et l'ethnologie de la péninsule Québec-Labrador". Centre de Recherches arctiques et antarctiques, Ecole Pratique des Hautes Etudes, Paris. Sous presse.

George Cartwright (1792)<sup>8</sup> rapporte que les Béothuks, excellents navigateurs, voguaient quarante ou soixante milles en canots pour atteindre des îles plates invisibles de la terre ferme.

*Moyens de subsistance.* Les entrepôts de provisions, saccagés par les Blancs, nous ont renseignés sur les usages alimentaires des Rouges : lièvre, lagopède, ours, phoque (chair et gras), oiseaux variés, caribous, Des caisses de gras de ces mammifères recelaient au centre des coeurs et des langues : pièces de choix. George Cartwright (1792)<sup>8</sup>, le frère de John, dans la relation de son voyage de 1770, signale la fabrication d'une saucisse faite de l'estomac de loups-marins, bourré avec de la chair, du gras de phoque et des oeufs d'oiseaux. Le saumon servait également à la consommation, si l'on en juge par les séchoirs vus par John Cartwright.

Les tentes pillées par les Blancs renfermaient toujours un mets étrange, le « pudding béothuk », un mélange de graisse de phoque, du foie de je ne sais quel animal et d'oeufs d'oiseaux, cueillis aussi loin que l'Île des Pingouins, à trente milles du littoral. Somme toute, une espèce de pâté de foie gras, mais renfermant aussi du poil de cerf, un peu comme le mortier consolidé par le poil de vache; aussi Banks doute-t-il que le « pudding » ait eu une fonction alimentaire.

En temps de disette, l'écorce interne du sapin (*Abies balsamea*) est venue maintes fois au secours de l'indigène (Cormack, 1828)<sup>8</sup>. Sur le continent, faute de gibier, on procédait de même et le nom *Adirondack*, signifiant « mangeurs d'écorce », rappellerait ces pénibles échéances.

L'arsenal de cuisine, mal connu, comptait des paniers en écorce de bouleau ou d'épinette. Le chasseur portait toujours un arc de cinq pieds de long en bois de frêne, de cormier ou d'épinette (Cormack, 1828), une « sorte de sapin à bois dur », affirme Cartwright (1768). La flèche comprend une tige de trois pieds, portant une pointe de six pouces, en os, en pierre et plus tard en fer. Pour équilibrer la flèche, un empennage de deux morceaux de plume d'oie sauvage, à la base. Cette flèche servait contre le gros gibier, mais l'on abattait les oiseaux et les petits mammifères avec une flèche de bois à tête élargie en masue. Le casse-tête, le javelot et le harpon complétaient l'arsenal (Cormack, 1828)<sup>8</sup>. La lance, — l'arme principale avec l'arc, — un épieu

de douze pieds de long à pointe d'os, et plus tard de fer, servait à abattre le gros gibier terrestre. Un harpon de quatorze pieds de long, à pointe détachable fixée à une longue lanière de cuir, — comme le harpon esquimau, — tuait les phoques en mer.

Très habiles à l'arc, les Béothuks pressés par l'ennemi se contentaient de quatre flèches, trois dans la main gauche tenant l'arme et la quatrième en position; les quatre volaient l'une après l'autre dans le même sillage, juste le temps de bander l'arc (Banks).<sup>15</sup>

John Cartwright (1768) a décrit le rabat à caribous, une clôture en V, de plus d'un mille de long, en pieux accolés, et se terminant, dans l'angle, par un petit enclos, à côté duquel les chasseurs guettent la harde rabattue. Samuel de Champlain<sup>18</sup> a rencontré semblable appareil chez les Hurons.

*Médecine.* Elle est rudimentaire, si l'on en juge par les quelques bribes que l'on a retenues. La pratique médicale relève-t-elle du domaine public, de guérisseurs spécialisés ou de shamans ? On ignore d'ailleurs si le shaman béothuk s'apparente au jongleur algonkien, à l'angekok esquimau, au medicineman de la Prairie, ou bien au prêtre des Pueblos.

Les maux d'estomac se traitent avec une décoction d'écorce de cornouiller arbustif, apparemment la hart rouge (*Cornus stolonifera*). Les personnes âgées souffrant de rhumatismes ou de courbatures recourraient au bain de vapeur. Pour les maux d'yeux, le lait de femme s'imposait. Bagage peu impressionnant et qui semble comprendre toute la cueillette de Cormack auprès de Shanawdithit.

*Vie familiale, sociale et religieuse.* De l'organisation politique et économique, de la vie tribale ou communale, de la hiérarchie civile et religieuse, nous ignorons tout. Pour le reste, voici l'ensemble de nos connaissances.

Suivant le témoignage fragmentaire de Shanawdithit,<sup>8</sup> le mariage consistait surtout en une fête de vingt-quatre heures. On ne pratiquait pas la polygamie et l'adultère restait rigoureusement tabou : on attachait les coupables à des poteaux pour les brûler et l'on dansait en rond autour du feu justicier.

18. Champlain, Samuel de : *The Works of Samuel de Champlain*. Champlain Society, 6 volumes, 1922-1936. Vid. vol. 3 (1929), p. 85 et planche hors texte, en face de p. 85.

En hiver, on a vu jusqu'à vingt personnes habitant sous le même toit. La tente plurifamiliale devait engendrer des normes peu compatibles avec nos habitudes.

La religion ne pouvait être qu'animiste. Le *Handbook*<sup>4</sup> fait du soleil l'objet principal de leurs dévotions. Le trait demanderait confirmation. On est si mal renseigné sur les grands manitous hurons, iroquois ou algonkiens, qu'il est bien hasardeux de spéculer sur la religion des Béothuks. Ils connaissaient du moins la suerie, — analogue à celle des Montagnais, d'après Cormack (1828),<sup>8</sup> — mais on ignore si sa fonction était rituelle, ou simplement médicinale.<sup>19</sup>

Nous connaissons mieux les modes de sépulture. Jamais débarbouillés de leur vivant, ils subissent après la mort leur unique lavage de figure, au moyen d'une décoction de cornouiller ou de cormier. La sépulture, variable avec les circonstances, recourait à l'une des trois techniques suivantes : 1) Le corps, enveloppé d'un linceul d'écorce de bouleau et les objets personnels du défunt prenaient place sur un échafaud de perches de quatre pieds de haut. 2) Le corps accroupi, — enveloppé d'écorce de bouleau, gît sur le sol, dans un enclos fait de petites pièces équarries, amincies au bout, placées horizontalement l'une sur l'autre. Le mort, protégé contre les intempéries par un lambris intérieur d'écorce de bouleau, reposait sur le côté droit. 3) Méthode plus fréquente, le corps toujours dans l'écorce de bouleau, reste à la surface du sol, simplement recouvert de cailloux, ou enterré peu profondément dans le sable.

La levée des scalps, — trophées de guerre très recherchés — se pratiquait suivant une technique inconnue sur le continent (Banks, 1766).<sup>15</sup> En plus de la chevelure, on pelait également toute la face, au moins jusqu'à la lèvre supérieure. Dans un scalp perdu par un Béothuk en fuite, on reconnut, quelques mois après la tragédie, les traits du pêcheur Sam Frye.

*Art.* Les dessins gravés sur os ou bois de caribous consistent en lignes parallèles réunies par des hachures transversales. Les nombreux spécimens dont Howley reproduit l'illustration comprennent des pièces de harpons et des objets, — amulettes ou pièces décoratives, —

---

19. Sur le rituel de la suerie chez les Montagnais-Naskapi, voir Rousseau, Jacques, "Rites païens de la forêt québécoise : la tente tremblante et la suerie". *Les Cahiers des Dix*, 18 : 129-155. 1953.

dont on ignore la fonction. Un panier d'écorce grattée, retrouvé dans les caves du British Museum, après plus d'un siècle, présente un style inconnu des Algonkiens. Il sera éventuellement décrit par Adrian Digby, conservateur de la section d'ethnographie et d'archéologie américaines du British Museum. Une étude de l'art béothuk s'imposerait, mais l'absence d'illustrations nous force à renoncer au sujet ici. Shanawdithit fabriquait des peignes sculptés, en os ou en bois de caribous, et pratiquait l'écorce mordue, comme également des peuplades algonkienes.<sup>20</sup>

*Linguistique.* De la langue béothuk nous ne connaissons que 480 mots, venant presque tous d'une seule informatrice, Shanawdithit, alors en captivité. Albert S. Gatschet, en trois études (1885, 1886 et 1890),<sup>8</sup> a conclu à l'absence de parenté avec les familles linguistiques algonkienne et esquimaude et proposé une nouvelle famille, la *béothukienne*, représentée par une seule tribu terre-neuvienne, et que l'on n'a pas encore apparentée à d'autres.

*Origine.* Les hypothèses fantaisistes n'ont pas manqué. Qu'ils descendent des colons scandinaves établis au Vineland après le premier millénaire, ou d'Ogis Khan, un conquérant tartare de l'an 675 avant Jésus-Christ, ne résiste pas à la critique. Sont-ils apparentés aux peuplades Dorset, vivant dans l'arctique canadien il y a un millénaire, et qui utilisaient le harpon comme les Esquimaux et les Béothuks ? Les Dorset sont-ils de race esquimaude ? Les preuves jusqu'ici reposent sur un seul squelette, recueilli par l'archéologue Taylor, que j'avais dirigé vers des ruines de l'Ungava central, découvertes en 1948 par Jean Michéa et moi-même. Une étude comparée des restes Dorset et Béothuk et notamment de leur art permettrait d'affirmer ou d'infirmer leur parenté. N'oublions pas aussi que le Dorset employait l'ocre.

L'absence de chien, — trait inusité chez les autres Amérindiens, sauf les peuplades Dorset, semble-t-il, — pourrait faire remonter les Béothuks à l'une des premières migrations mongoliques en Amérique; mais un trait négatif, en archéologie, très souvent, peut servir tout juste d'hypothèse de travail. L'usage général de l'ocre, connu des premières civilisations pré-algonkiennes de l'est, appuie cette opinion.

20. J'ai reproduit des pièces d'écorce mordue de ma collection tête-de-boule dans Rousseau, Jacques, et Raymond, Marcel, "Études ethnobotaniques québécoises", *Contrib. Inst. Bot. Univ. Montréal*, 55, p. 127, 1945.



## UNE CIBLE POUR CHASSEURS

Le voyageur anglais John Guy (1612)<sup>8</sup>. rapporte que Béothuks et Blancs furent amicaux lors des premiers contacts. Après échange de cadeaux, l'on convint un jour de se rencontrer l'année suivante, et le bateau partit. Le temps passe et les Hommes Rouges voient arriver « le » vaisseau. Malheureusement, ce n'est plus le même, et le capitaine, nouveau, flairant une attaque, fit bravement tonner les canons sur des arcs en bandoulière. Les Béothuks abasourdis devinrent subitement timides à l'endroit des Blancs.

Fuyant devant la colonisation de la péninsule d'Avalon, ils gagnèrent le nord. Les établissements de pêche progressant vers les régions septentrionales, les contacts, quoique plus fréquents, restèrent néanmoins hostiles. Pauvres et démunis, ne pratiquant plus le troc avec les Blancs, les Béothuks s'approprièrent volontiers les objets laissés hors des maisons, hameçons, haches, couteaux, lignes de pêche.<sup>3</sup>. La *Relation par Lettres*<sup>9</sup>. raconte même qu'ils rafflaient les cordages des barques et brûlaient les embarcations pour en extraire les clous.

Le troc s'imposait. En échange de peu ils auraient fourni des castors, des martres et des visons, créant un commerce lucratif pour les Blancs. Les pêcheurs, qui furent toujours les agresseurs, d'après Howley,<sup>3</sup>. réagirent au contraire par les grands moyens. Tout Béothuk, rencontré en forêt, tombait sous une pluie des balles, comme un gibier prédateur. Le massacre devint général quand les Micmacs des Maritimes, munis d'armes à feu, vinrent chasser sur l'Île.

Les documents de l'époque nous livrent une opinion consistante. Banks,<sup>15</sup>. en 1766, écrit : « Our people who fish in those parts, live a continual state of war with them, firing at them whenever they meet with them; & if they chance to find their houses, or wigwams as they call them, plundering them immediately; tho' a bow & arrows, & what they call their pudding, is generally the whole of their furniture. »

John Cartwright (1768),<sup>8</sup>. à son tour : « There are traditions amongst English inhabitants of Newfoundland which prove that an amicable intercourse once subsisted between them and the natives; and at the same time afford sufficient evidence that the conduct of the savages was not the cause that those social bonds were broken. »



... « The Red Indian have no intercourse with European, except a hostile one; which there is a great reason to think is founded on their part upon a just and to any uncivilized people, a noble resentment of wrongs. On the part of the English fishers, it is an inhumanity which sink them far below the level of savages. » L'auteur raconte ensuite avec indignation la rencontre d'Indiens et de pêcheurs. Surpris par ces derniers, les Rouges fuient, mais une femme enceinte abandonne la partie. Seule, au milieu d'hommes, elle montre son ventre proéminent, croyant faire naître en eux un sentiment humain, mais ils se ruent sur elle, l'abattent d'un coup de poignard dans le ventre et continuent à la battre. A cette époque, les Béothuks, réfugiés dans la vallée des Exploits, descendaient rarement à la mer, tout juste pour y cueillir des oeufs, voyageant en petits groupes, une famille à la fois. Le Béothuk, continue Cartwright, peut être comparé à une bête de proie que l'on pourchasse, et le pêcheur, après en avoir tué un, prend plus de plaisir à raconter son exploit qu'un chasseur ayant affronté un ours. Dans ces conditions, le Peau-Rouge devait se cacher et déployer une véritable sagacité d'animal traqué pour éviter la rencontre funeste.

Non moins éloquent le témoignage de George Cartwright (1793)<sup>8</sup>, consigné dans les *Parliamentary Papers*. Il raconte que les Rouges, à une époque, faisaient le troc avec les pêcheurs. Des objets placés sur la grève, en un endroit bien défini, servaient de monnaie d'échange contre les fourrures des Indiens. Les deux partenaires de la transaction ne se trouvaient jamais ensemble. Comme l'Île regorgeait de castors et de martres, le Blanc y trouvait amplement son compte. Ceci dura jusqu'au jour où un pêcheur caché tira à bout portant sur une femme venue troquer ses fourrures. Le commerce désormais abandonné, les Peaux-Rouges en furent réduits à voler des haches, des chaudrons et des voiles de barques, pour remplacer l'écorce de bouleau. Les meurtriers des indigènes, continue le témoin, sont les pêcheurs résidents plutôt que ceux faisant escale. Maintes fois, il a entendu des Terre-neuviens : « They had rather have a shot at an Indian than at a deer. » L'on organisait même dans les terres des battues joyeuses, pour le plaisir d'abattre des Peaux-Rouges, de saccager leurs provisions et de brûler leurs wigwams après les avoir délestés des fourrures.

Cormack<sup>8</sup> rapporte qu'au printemps de 1823 des trappeurs blancs virent sur la glace des Indiens faméliques venant demander de la nourriture. Sans la moindre provocation de leur part, les Blancs

abattirent un homme et une femme, et pour se justifier racontèrent plus tard que l'homme semblait vouloir les menacer. Un résident de Twellinggate ira même jusqu'à se vanter d'avoir tué soixante Béothuks dans sa vie.

Tous les nombreux témoignages insistent sur le meurtre systématique perpétré par les pêcheurs terre-neuviens. Le géologue J. B. Jukes, dans son ouvrage *Excursions in Newfoundland* (London, 1842)<sup>8</sup>, porte d'autre part cette accusation qu'aucun document ni aucun autre témoignage n'est venu confirmer :

« According to this tradition, it appears that : « When the Micmacs first visited the country, they and the Red Indians were friendly. About a hundred years ago, however, the French offered a reward for the head of every Red Indian. To gain this reward, the Micmacs privately shot some of them; and one day, in descending a river, near St. George's Bay, they fell in with another party of them, while they had the heads of some of their nation concealed in their canoe. The Red Indians invited the Micmacs ashore to a feast during which, some children playing about discovered the heads. No notice was taken till each Micmac was seated between two Red Indians, when, at a given signal, the latter fell upon them and slew them. After this they fought at the north end of the Grand Pond, and at Shannoc Brook, on the Exploits River, and, indeed, wherever they met. In these encounters, from the fact of their possessing fire-arms the Micmacs were usually victorious. »

Quel intérêt pourraient avoir les Français à offrir une telle prime ? A l'époque mentionnée par Jukes la colonie de Terre-Neuve était anglaise depuis le traité d'Utrecht (1713). Mais cela n'empêche pas le *Handbook of North American Indians*,<sup>4</sup> sous la signature de J. N. B. Hewitt et de A. S. Gatschet, et Diamond Jenness, dans ses *Indians of Canada*,<sup>1</sup> de reprendre à leur compte l'accusation de Jukes, sans faire la moindre allusion aux témoignages des Cartwright, Cormack et autres, — ni tenir compte des dénégations indignées de Howley, car Gatschet connaît la documentation du Beothuk Institute et Jenness publie plus de quinze ans après la parution de l'ouvrage de Howley, qu'il cite d'ailleurs.

« The above tradition of the Micmacs, écrit Howley qui revient plusieurs fois sur le même sujet,<sup>3</sup> appears to me to be open to

very considerable doubt in many respects. The statement that the French had offered a reward for the heads of any Red Indians brought to them, is at variance with the general treatment accorded the native tribes of America by that nation, and is hard to believe. The French, it is well known, always held that the Indians were human beings — with souls to be saved, — not mere animals to be destroyed. Possibly, the French fishermen on our coast were a different, and more blood-thirsty class than the peaceable Acadian and Canadian settlers. What seems, however, to lend some colour to this part of the story, is the fact related by Kirke, of the murderous onslaught made by the Indians, on the French settlements at St. Julien and Croque. Such an occurrence as that might very naturally incite the French to acts of retaliation.”

### LA MORT D'UN PEUPLE

La population des Béothuks n'aurait guère dépassé 500 personnes. Banks (1866)<sup>15</sup>. s'étonne que l'on ait pu arriver à ce chiffre, « as we know nothing at all of the interior parts of the island, nor ever had the least connexion with them, tho' the French we are told had. » Sans doute s'agit-il plus d'imagination que de véritable recensement. Toutefois, connaissant les modes de vie et la densité de peuplements typiques, on en arrive à une certaine approximation qui n'est pas tellement éloignée de la vérité. Que la population des Béothuks eut été deux ou trois fois plus nombreuse, l'ordre de grandeur resterait sensiblement dans la même marge d'amplitude. Shanawdithit fournira sur la population du début du XIXe siècle des précisions d'une rigueur mathématique, mais ce renseignement ante mortem ne peut nous guider dans le recensement de la population à l'époque des premiers contacts avec les Blancs. En 1829, il ne restait plus un seul Peau-Rouge.

Dans l'hiver de 1810-1811, David Buchan<sup>8</sup>. n'a rencontré que 35 adultes et une trentaine d'enfants, mais il ignore s'il existe d'autres groupes ailleurs. Shanawdithit nous apprendra plus tard qu'ils étaient 72, divisés en deux bandes. En 1819, continue-t-elle, la tribu que la famine vient de réduire de moitié, ne comprend plus que 31 personnes. En 1822, il reste 27 Béothuks, en quatre wigwams. En 1823, l'année

de sa capture, avec sa mère et sa soeur, la population se réduit à 13 personnes, en trois wigwams. Après la mort de sa mère et de sa soeur, et l'assassinat de deux autres Peaux-Rouges, la population totale, en 1825, descend à 9 âmes. Là s'arrête le recensement de l'informatrice. En 1824, des indigènes du Canada auraient vu quelques Béothuks. En 1826, des Micmacs en trouvent des traces récentes. En 1829, Shanawdithit, le dernier des Peaux-Rouges, meurt de tuberculose.

Si coupables que soient les pêcheurs anglo-saxons, le gouvernement de Terre-Neuve l'est bien davantage. Aucune loi ne protégeait les indigènes. Aucune personne mandatée par le gouvernement, ni aucun prêtre anglican, semble-t-il, n'avait mission de traiter avec eux. En 1768, près de deux siècles après la prise de possession de Terre-Neuve au nom de la couronne britannique, l'autorité commence à s'émouvoir et décide d'arrêter la boucherie. Le gouverneur sir Hugh Palliser envoie alors le lieutenant Cartwright en amont de la rivière des Exploits pour établir des contacts amicaux avec les Béothuks.

En 1769, une proclamation du nouveau gouverneur, John Byron, déclare que tous les Blancs coupables d'avoir tué des Indiens seront désormais jugés pour meurtre suivant les lois anglaises. Les criminels comparaitront effectivement, mais les juges décréteront morts accidentelles des meurtres de sang froid et jugeront que des assassins qualifiés ont agi en légitime défense.

Trois siècles après la découverte des Béothuks, aucun Blanc ne savait un mot de leur langue. Comment établir des contacts durables avec des indigènes que personne ne peut comprendre ? Lors de la captivité du jeune June, — ainsi appelé parce qu'on l'avait capturé en juin, — et qui meurt peu avant 1788, on songe bien à lui enseigner l'anglais, mais non à apprendre son idiome. Quant aux contacts avec les Peaux-Rouges, par son intermédiaire, il n'en est pas même question.

En 1797, des plans s'élaborent pour s'emparer d'indigènes, afin de les éduquer, — c'est-à-dire leur apprendre l'anglais, — en vue d'établir ultérieurement des contacts utiles. Et au début de 1800, on promet une belle récompense pour la capture d'un Béothuk vivant. Voilà les bases vraiment subtiles d'une entente cordiale.

Une femme prise vers 1802 demeure l'hiver chez son ravisseur, William Cull. Pour sa capture, il touche 50 livres. Il était convenu qu'il la ramènerait chez les siens l'été suivant, avec les vêtements et

les objets reçus pendant sa captivité à Terre-Neuve; mais les méchantes langues racontent que Cull l'aurait tuée au retour pour s'approprier ses colifichets. Toutefois, Howley doute du bien fondé de l'histoire.

Le gouverneur Holloway, en 1808, propose l'exécution de peintures représentant des Peaux-Rouges et des Européens, troquant des fourrures contre des couvertures de laine et autres articles, et de les placer avec de la marchandise de troc, à remplacer au fur et à mesure, aux endroits de la côte visités par les Sauvages. On exécute effectivement une telle peinture, mais sans jamais l'utiliser apparemment.

De la bonne volonté sans doute, mais des projets abracadabrants qui nous laissent penser que « le cléricalisme anglican n'est pas un article d'exportation. » Car de missionnaires, il n'est jamais question.

Le gouverneur Duckworth, en 1810, offre une récompense de cent livres à toute personne établissant des contacts amicaux avec les indigènes et promet, — sublime consécration, — que son nom sera mentionné favorablement à Sa Majesté. Malheureusement, les Béo-thuks ont perdu définitivement confiance et lorsque le lieutenant David Buchan, qui s'intéresse sincèrement à eux, tente un rapprochement en 1811 et leur laisse deux de ses hommes en échange de Peaux-Rouges, deux jours après ses Sauvages ont fui et il trouve sur la glace, près du camp abandonné, les cadavres des Blancs traitreusement assassinés. Cette tragédie ne l'empêchera pas de revenir à la charge, et d'entreprendre quand même de nouvelles expéditions, mais sans succès.

Le 5 mars 1819, un groupe de trappeurs rencontre trois Béo-thuks dont une jeune femme, vite rattrapée. Le mari rebrousse chemin pour réclamer, suppliant, sa jeune épouse, mais devant cette provocation arrogante, on l'abat d'un coup de carabine. — Le jury décidera plus tard que les Blancs étaient en légitime défense. — À côté du cadavre de son mari, Demasduit implorante ouvre sa tunique, découvre sa poitrine pour montrer qu'elle est une faible femme, ignorant que, vivante, elle vaut beaucoup de guinées et soupçonnant encore moins qu'il s'agit de contacts amicaux. Et pour cela elle survivra et demeurera près d'un an chez John Peyton, après avoir reçu le nom de Mary March, puisqu'elle avait été capturée en mars, et que l'état civil tenait à signaler par le nouveau nom légal la date de la capture. Pendant

son séjour chez Peyton, elle apprend un peu d'anglais, — ce qui évidemment en fait une personne accomplie, — puis on décide de la ramener chez les siens pour continuer les bonnes relations; mais elle meurt sur le bateau le 8 janvier 1820. Le souci d'établir des contacts amicaux, — quelle psychologie touchante, — voudra qu'on la ramène chez elle dans son cercueil et avec toutes les babioles que si gentiment lui ont données les bonnes dames de St. John. Comme ils ont dû être profondément touchés les Béothuks qui découvrirent un matin sur la glace un cercueil abandonné.

Quand, au printemps de 1823, des trappeurs terre-neuviens<sup>21</sup> abattirent si courageusement deux Béothuks affamés venus demander un peu de nourriture, trois survivantes se constituèrent prisonnières, une vieille et ses deux filles. Deux eurent la mauvaise volonté de mourir avant qu'on ait pu les ramener chez elles pour établir de bonnes relations. Il ne reste plus que Shanawdithit, âgée de 18 ou 19 ans; faite prisonnière en avril, la même imagination fertile lui décerne le nom de Nancy April. C'était une veuve, puisqu'on avait tué son mari, qui n'aurait pas facilité avec grâce le départ de la prisonnière, retardant ainsi l'attribution de la prime de capture et différant le retour éventuel de la nouvelle prosélyte des relations amicales. Elle languit six années, obsédée toujours par la vision de ses deux jeunes enfants qu'elle croyait avoir laissés pour quelques heures à l'intérieur du pays, sous la garde d'une voisine : quelle angoisse de penser qu'ils ont peut-être survécu, ne serait-ce qu'une journée, au trépas de leurs parents adoptifs, perdus dans un monde sans adultes, sans nourriture et sans feu.

Shanawdithit reste chez les Peyton, à titre de servante, pendant cinq ans, et apprend l'anglais assez pour converser. Sans doute, elle retournera un jour chez les Béothuks pour établir de bonnes relations entre son peuple et les Anglais, mais encore faut-il retrouver ce qui reste de son peuple. Un philanthrope anglais, William E. Cormack, veut à tout prix communiquer avec les Hommes Rouges et améliorer leurs conditions, mais il n'en a vu aucun pendant son périple de quatre mois en 1822. En 1828, nouveau voyage, sans plus de succès.

---

21. J'ai raconté cette histoire au chapitre précédent.

En 1827, il a créé le *Beothuk Institute*, dont l'objet est la sauvegarde des indigènes, et dès la première réunion, on vote 21 résolutions différentes. En 1828, à deux reprises, Cormack envoie à l'intérieur trois Montagnais du Canada. Outre le salaire, chacun aura une prime de \$100.00, s'ils découvrent des Béo-thuks, prime, portée à \$150.00 lors de la deuxième expédition. Aucun résultat ! De Béo-thuks, il ne reste plus que Shanawdithit, devenue la pupille du Beothuk Institute, et qui demeure neuf mois à St. John, presque toujours malade, minée par la tuberculose et l'angoisse d'une mère sans nouvelle des deux petits auxquels elle a donné le jour.

Le 14 septembre 1829, le *London Times* publiait l'entrefilet suivant :

« DIED ». — « At St. John's Newfoundland on the 6th of June last in the 29th year of her age, Shanawdithit, supposed to be the last of the Red Indians or Beothicks. This interesting female lived six years a captive amongst the English, and when taken notice of latterly exhibited extraordinary mental talents. She was niece to Mary March's husband, a chief of the tribe, who was accidentally killed — (ce qui doit se traduire moins élégamment en français par « assassiné ») — in 1819 at the Red Indian Lake in the interior while endeavouring to rescue his wife from the party of English who took her, the view being to open a friendly intercourse with the tribe. »

Devant cette tragédie, William E. Cormack pouvait bien s'écrier :

“Unoffending, they have been cruelly extirpated : a purely self-dependent people, known to the world only, as it were, a meteor that had been. They never were allowed to discover nor taste of civilization, what thoughts must they have entertained of the white man ? . . .

“The early voyagers to Newfoundland, the Portuguese, English, French and Spaniards were in general, up till the middle of the 17th century, on a friendly footing with the aborigines of the Island, and thought highly of their tractability and mental powers. The parties were mutually serviceable to each other. Early writers speak of the English as the first and only aggressors upon the Red Indians, and that the savages returned them forbearance and good for evil; formerly English fishermen, strangers alike to Government protection and to



mild laws were not so criminal for having extirpated the aborigines as the Government authorities under whose passive irresponsibility the deed was perpetrated.”

Cinquante ans après leur extermination, Howley, qui a consacré ses loisirs à tirer de l'oubli les Béothuks et à les justifier, ne peut rester impassible :

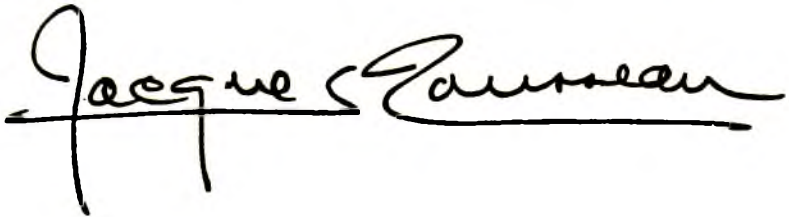
« But we will now leave in to the historians and biographers to relate the subsequent history of the poor benighted aborigines of this island. It is an unique story, and has no exact parallel in other parts of the American continent. The Beothucks were found here by the Cabots on the discovery of the island, and for nearly three and a half centuries continued to occupy this oldest British colony, living in their primitive ignorance and barbarism, under our vaunted civilization, not altogether unknown, but unheeded and uncared for, until this same civilization blotted them out of existence. It is a dark page in the history of British colonization in America, and contrasts very unfavourably with that of the French nation in Canada and the Acadian provinces, where the equally barbarous savages were treated with so much consideration, that they are still to be met with in no inconsiderable numbers, and in a very appreciable condition of civilization and advancement.”

Howley, Cormack, Buchan, quelques autres, — des hommes de coeur, des Hommes tout simplement, anglais ou terre-neuviens, — sont venus trop tard. Que peut contre deux siècles de massacre la sympathie surgie au moment où s'achève l'agonie ?

En entrant dans la Confédération, Terre-Neuve ajoute une province sympathique au Canada, mais aussi fait entrer dans notre histoire un génocide bien qualifié. Devant les maladies véhiculées par le Blanc, des bandes algonkiennes ont sombré; le Huron fut vaincu par l'épidémie, avant de recevoir le coup de grâce de l'Iroquois, ou plus exactement avant d'avoir annexé aux Cinq Nations la plus grande partie de ses effectifs survivants, au point que les bandes iroquoises combattant Dollard au Long-Sault comprenaient peut-être un contingent huron. Dans le nord de la Nouvelle-Angleterre, l'Abénaquis pourchassé vint à deux doigts de l'extermination. Vainement nous



chercherions pareil exemple chez les nôtres, pourtant pas tous des anges. En ajoutant à notre patrimoine l'histoire des Hommes Rouges, nous aurons désormais le génocide des Béothuks pour cheminer avec la déportation des Acadiens dans un chapitre peu glorieux dont l'humanité aurait pu se passer. Le massacre des Arméniens, Katyn, Dachau, Auschwitz, Buchenwald, ont eu un précédent.

A handwritten signature in black ink, reading "Jacques Rousseau". The signature is written in a cursive style with a horizontal line underneath the text.

## APPENDICE

1. *Voyage de Banks à Terre-Neuve et au Labrador (1766).*  
*Extrait de la relation manuscrite.*<sup>11</sup>

« In another [ship] we landed in St. Peters bay, where we found the wreck of a birch bark canoe; a sign probably that some of the inland Indians live not very far from thence; tho' as yet we know nothing of them.

« This subject leads me to say something (tho' I have as yet been able to learn very little about them) of the Indians that inhabit the interior parts of Newfoundland, and are supposed to be the original inhabitants of that country; they are in general thought to be very few, as I have been told not exceeding 500 in number; but why that should be imagined I cannot tell, as we know nothing at all of the interior parts of the island, nor ever had the least connexion with them; tho' the French we are told had.

« The only part of the Island that I have heard of their inhabiting is in the neighbourhood of Fogo, where they are said to be as near the coast, as 4 miles.

« Our people who fish in those parts live a continual state of warfare with them, firing at them whenever they meet with them; & if they chance to find their houses, or wigwams, as they call them, plundering them immediatly; tho' a Bow & Arrows, & what they call their pudding, is generally the whole of their furniture.

« They in return look upon us in exactly the same light as we do them, killing our people whenever they get the advantage of them; & stealing or destroying their nets; wheresoever they find them.

« The pudding which I mentioned in the last paragraph is, our people say always found in their hutts, made of Eggs & Deers hair, to make it hang together; as we put hair into our Mortar, & bake it in the sun; our people believe it to be part of their food, but do not

seem certain whether it is intended for that or any other use : They are said to fetch Eggs for this composition, as far as Fung, or Penguin island; ten leagues from the nearest land.

« They are extremely dextrous, in the use of their Bows & Arrows, & will, when pressed by an Enemy, take 4 arrows, 3 between the fingers of their left hand, with which they hold the Bow, & the fourth notched in the string, & discharge them as quick as they can draw the Bow; & with great certainty.

« Their canoes, by the Gentleman's account from whom I have all this, are made like the Canadians, of Birch bark sewed together, with deers sinews, or some other material; but differ from the Canadians essentially, in that they are made to shut up, by the sides closing together, for the convenient carriage of them through the woods; which they are obliged to do, on account of the many lakes that abound all over the island.

« Their method of scalping too, is very different from the Canadian; they not being content with the hair, but skinning the whole face, at least as far as the upper lip.

« I have a scalp of this kind which was taken from one Sam Frye, a fisherman who they shot in the water as he attempted to swim off his ship from them; they kept this scalp a year, but the features were so well preserved, that when upon a party of them being pursued the next summer, they dropped it; it was immediately known to be the scalp of the identical Sam Frye, who was killed the year before.

« So much for the Indians : if half of what I have wrote about them is true, it is more than I expect; tho' I have not the least reason to think, but that the man who told it to me believed it, & had heard it all from his own people & those of the neighbouring Planters & Fishermen. » [pp. 52-56 de la copie du British Museum (Natural History)].

2. *Voyage de Bachelot de la Pylaie*  
à *Terre-Neuve* (1819). *Extrait d'une lettre*<sup>14</sup>.

« Un jour que j'étais à herboriser autour d'une anse nommée Chipkow, entendant un bruit d'embarcations qui s'approchaient, je me retourne et reconnais de suite deux pirogues remplies cha-

cune d'une famille de Sauvages, qui venaient droit à moi. Lorsqu'ils eurent accosté le rivage je leur demande si quelqu'un d'eux entendait le français ? Un vieillard se lève, mais la difficulté avec laquelle il s'exprimait et son esprit borné, me faisaient vivement désirer la fin d'un colloque, par lequel je ne pus obtenir aucuns détails sur l'intérieur du pays. Je reconnus un chef parmi eux qui était venu pour se faire marier par le curé de St-Pierre. Mais la Sauvagesse avec laquelle il avait cohabité plus d'une année change d'avis, se dédit et le pauvre Sire fut heureux qu'une autre femme de sa nation que le hasard amenait de la baie St-Georges se décidât aussi promptement à devenir son épouse. Ces Sauvages, qu'on appelle les Micmaks, ont des relations continuelles avec les européens, leur costume et assez leur industrie. Mais le bonnet des femmes est fort original : qu'on se figure un éteignoir, en écarlate, échancré par devant pour découvrir le visage et cacher les oreilles et le reste de la tête.

« Deux autres races de Sauvages habitent encore l'intérieur du pays : Ce sont les Montagnards et les Sauvages Rouges. Les premiers occupent le centre, sont disciplinés, connaissent les droits français et anglais et l'on fait avec eux (c. à d. les Anglais) un assez grand commerce de pelteries, pour lesquelles on leur donne en échange des fusils et de la poudre à tirer et quelques vêtements. Ces Sauvages qui ne sont pas très nombreux ne mangent rien de crû.

“Les Sauvages Rouges se tiennent particulièrement dans le nord de l'île : ce sont des hommes petits, qui ne vivent que de chasse, ne commercent avec personne et avec lesquels on ne peut avoir de relations. A peine peut-on les voir, et timides par faiblesse sans doute, ils ne disent que quelques paroles, puis se sauvent; — ils ne sont nullement méchants. — Les Micmaks sont les plus répandus, ils habitent la côte en été et se retirent en hiver au fond des golfes, au milieu des bois pour y vivre de chasse. Ils sont adroits, excellents tireurs et charpentiers, grands et les plus robustes. Leurs pirogues que j'ai vues sont des modèles de force, de légèreté et de construction : je ne me lassais point d'admirer. La manière dont les écorces de bouleau qui les composent, sont cousues ensemble avec des cordonnets plats, faits dit-on avec des racines de sapin, leur légèreté est telle que deux hommes en portent facilement une qui peut recevoir 10 personnes avec leurs bagages. Dans ces deux barques tout était pêle mèle et l'amoncement des hommes, femmes, enfants et chiens avec lesquels

ils font en hyver la chasse du castor sur les lacs de l'intérieur, était une chose fort bizarre. Ce sont leurs couvertures, qui font les voiles de ces embarcations, sur l'arrière desquelles étaient posés les fusils au nombre de 3 à 4 dans chacune. Les principaux des familles s'enveloppent la nuit dans ces couvertures, tandis que les autres couchent amoncelés pêle mêle pour avoir moins froid. Ils me firent pitié, tous, par leur vie misérable.

« Ces gens ont un caractère de physionomie qui leur est propre, qui n'est ni celui du nègre, ni de l'euro péen, mais qui participe cependant plus du premier. Il m'a paru surtout plus caractérisé chez les femmes. Toutes ont le visage plein, les joues saillantes, un air de bonne santé qui semblerait tenir de la bonne chère, ce qui n'est pas : l'homme est plus maigre, il a la taille élevée, le corps robuste, les cheveux plats : chez les uns et les autres, les cheveux très noirs. Leur visage n'annonce que peu de génie dans les deux sexes. Dans la généralité le nez est relevé, la bouche assez grande et tenant un peu du nègre, surtout chez les femmes; leur front est peu large, même étroit; les yeux petits et très vifs, moins alongés que chez les européens. Dans les deux sexes le teint est très rembruni. Leur roi se tient à la baie St. Georges; il a des épaulettes et un habit brodé; ses manières sont européennes, par l'effet de ses fréquentes relations avec les pêcheurs français et anglais : il se nomme Louis. Les chefs subalternes ils vivent de chasse et de pêche comme leurs confrères et jeûnent s'ils sont paresseux : mais ce Louis est fort à son aise et même possède — à ce qui paraît — des sommes assez considérables en or et argent. Ces Sauvages mangent du gras de baleine seulement échauffé dans une marmite et non pas cuit, et boivent tout ce qu'ils trouvent, de l'huile de loup marin et même de l'huile de morue . . . ! Y a-t-il rien au monde de plus détestable !

« Ces Sauvages de la Baie St. Georges ont leurs habitations le long du rivage et se livrent à la pêche de la morue, qu'ils tranchent avec dextérité. Ils n'ont aucun meuble dans leurs cabanes, qui consistent en plusieurs branches d'arbres jointes par enhaut et écartées circulairement par enbas. Elles sont dressées en un instant et bientôt couvertes d'écorces de Bouleau à canot, qui est l'espèce dont ils se servent de préférence. Le dit Louis a une cabane en planches comme les européens et quelques meubles : il est assez habile charpentier pour construire des navires. Sa goëlette qu'il a faite lui seul, vaut dit-on au

moins un millier de francs. Il joue aussi du violon, mais d'une façon très bizarre et cela suffit pour leurs danses qui ne sont qu'une marche de file martelée avec le talon. Chaque pas consiste en un échappé à droit et à gauche alternativement, que l'on fait en tournant, au premier, la pointe du pied en dehors, au second en dedans : il faut avoir le corps un peu courbé et de travers ainsi que la tête, de manière à regarder en dessous, et que les bras soient pendants le coude écarté et à quelque distance du corps. Les genoux suivent les mouvements des pieds et à chaque pas on fait le cri de *ha*, très fortement aspiré, qui doit tomber en mesure. — Cette danse a beaucoup d'analogie avec celle des nègres. — Ces Sauvages ont assez bien saisi les figures de la contredanse française que leur a apprise M. Leprince, marin instruit, qui fait la pêche tous les ans la pêche [sic] dans ce golfe !

« Les Sauvages de la Baie du Désespoir, ainsi que ces derniers, sont fort religieux, professent la religion chrétienne et chantent la messe tous les dimanches. Ils ont la voix fort juste, sonore. Dans leurs livres de plein chant — un signe figure un mot et son intonation. Ils appellent tout le monde *frère* et sont aussi frippons que religieux. Cependant le père Brittaut<sup>22</sup> m'avait donné une autre idée de leur caractère : S'ils trouvent, me disait-il, un navire, jamais ils ne l'aborderont s'ils n'aperçoivent aucune embarcation à la mer, ni personne sur le pont : on peut tout leur confier. Il est vrai qu'il me parlait de ceux de la Baie du Désespoir et M. Leprince de la peuplade de la baie St. Georges. J'ai rencontré dans la première plusieurs de leurs cabannes abandonnées et découvertes. L'une d'elles isolée et située sur un terrain d'alluvion à la passe du bras de *La Corne*, ou *conne*, était leur église : elle était plus grande et plus longue que les autres et m'a paru former un carré long. Ces Sauvages ont un moyen prompt pour s'appeler à de grandes distances : je l'ai sçu par mon bonhomme Brittaut. Son père avait reçu à son bord un Sauvage d'une peuplade qui résidait alors dans ce bras de la baie du Désespoir. Le Sauvage lui avait apporté quelques gibiers, et le père Brittaut lui donna en retour du pain et de l'eau de vie : la nuit vient et il reconduit son homme à terre. Chemin faisant, le Sauvage s'ennivre, tombe et s'endort. La mer qui était basse, monte et le noye : Le lendemain quelques Sau-

---

22. Il s'agit non pas d'un missionnaire, mais d'un habitant de Miquelon, conduisant la goélette sur laquelle Bachelot de la Pylaie se rend à Terre-Neuve. Je ne garantis pas l'orthographe du nom du capitaine, qui parfois semble se lire *Brillant*.

vages se rendent au navire du miclonnais pour savoir comment leur confrère avait pu périr. Il les conduit au rivage où tous ensemble ils rencontrèrent l'individu étendu sur la plage, ayant encore un pain sous son bras et en main la bouteille débouchée. Les Sauvages revinrent à bord de la goëlette du père Brittaut, et l'un d'eux ne cessant de répéter à celui-ci, frère, il est mort ! eh bien *anum confla istius, ut resurgat*, dit-il avec humeur. Les deux Sauvages se regardent comme insultés, se font mettre à terre et à peine sont-ils dans le bois, qu'ils ont fabriqué avec l'écorce de bouleau une énorme trompe avec laquelle ils sonnent l'alarme. Cette trompe est entendue jusqu'à l'anse de Chipkow à 3 lieues de distance. Toutes les pirogues sortent et viennent entourer, au nombre de 200, la goëlette [sic] miclonnaise. Les chefs chuchotèrent entr'eux et le plus morne silence régnait parmi tous les autres, comme s'ils n'eussent attendu que l'instant de fondre sur le navire. Après avoir passé la nuit entre la vie et la mort, le père Brittaut appareille au matin, traverse la flottille et revient sain et sauf à Miclon.

« Pour terminer cet article sur les Sauvages, j'observerai qu'il y a sans doute deux races de Montagnards dans Terre-Neuve, parce que le père Brittaut qui me paraît un de ceux qui connaissent le mieux l'intérieur de cette vaste terre ne m'a pas dit qu'ils avaient l'usage de se tatouer le visage hommes et femmes, avec diverses couleurs. Ces Montagnards, selon M. Leprince, sont originaires du Cap Breton et du Labrador. Ils ont coutume de se tresser les cheveux, et d'attacher chaque tresse à son extrémité avec un petit plomb. Ils ont le costume européen, et leurs femmes sont vêtues à l'anglaise.

« L'on a sçu par ces divers Sauvages que l'intérieur de Terre-Neuve offre divers lacs, dont un des principaux, de ce côté-ci, long de 9 lieues, s'appelle lac St-Jean. Ils s'y tiennent en grand nombre sur leurs bords, parce qu'ils y ont la ressource de la pêche, du gibier aquatique, et des castors. Une carte anglaise que j'ai calquée, publiée en 1810, représente plusieurs de ces lacs intérieurs, qui me paraissent établis d'après de pareils renseignements, car le plan de l'intérieur ne peut guère être fait qu'en ballon, le pays n'offrant qu'une forêt impénétrable aux européens par l'impossibilité d'y faire transporter des provisions et du bagage, ou bien il faudrait se résoudre à vivre en Sauvage. » [pp. 4-7 d'une lettre du 10 novembre 1819].